

COLLECTIF CYCLISTE 37

16 impasse Robert Nadaud, 37000 Tours

Tél. : 02 47 50 16 34

Courriel : info@cc37.org

Site web : www.cc37.org

Association membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette



Communiqué de presse commun des associations Collectif Cycliste 37, Roulement à Bill, Rue de l'Avenir et du collectif Vélorution Tours.

Suite à l'accident du 8 octobre dernier survenu à Tours, à l'angle de la rue des Halles et de la rue Marceau qui a coûté la vie à une cycliste, les associations Collectif Cycliste 37, Roulement à Bill et Rue de l'Avenir ainsi que le collectif Vélorution Tours souhaitent exprimer leur grande tristesse et adresser toutes leurs condoléances à la famille.

En attendant les résultats de l'enquête, les associations rappellent que le système « tout voiture » montre ses limites. Au-delà des questions de pollution, la question du **partage de l'espace public** doit être adressée. Les véhicules motorisés, dans notre agglomération, ne peuvent pas être le seul moyen de déplacement et de livraison. Partant de ce constat, il faut mettre en œuvre les conditions qui permettent aux usagers des modes alternatifs de **se déplacer confortablement et, surtout, en sécurité**. L'objectif de "ville apaisée" est indispensable, et doit être mis en œuvre dans une approche **globale du territoire** et non une approche rue par rue.

En outre, les associations rappellent un des principes fondamentaux du Code de la route : le principe de **vulnérabilité**. Dans son article [R412-6](#), le Code de la route précise que le conducteur d'un véhicule "doit, à tout moment, adopter un **comportement prudent** et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation. Il doit notamment faire preuve **d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables**", c'est-à-dire les piétons, cyclistes et assimilés (usagers des engins de déplacement personnel - EDP, notamment).

Ensuite, les associations expriment leur position en faveur de la **"vision zéro"**, appelée aussi **"système sûr"**, soit une stratégie globale qui **appréhende la sécurité routière de manière systémique** et **cherche à agir simultanément sur les comportements, les véhicules et l'infrastructure**. Le code de la rue, la limitation du trafic de transit motorisé et les aménagements cyclables en sont des éléments essentiels, de même que la ville à 30 (km/h), les rues aux écoles et la livraison du dernier kilomètre (avec des véhicules adaptés), en sont d'autres qu'il ne faut pas négliger.

Nous appelons donc l'ensemble des acteurs politiques à se saisir sans délai de cette réalité pour une **prise en compte réelle et rapide des usagers les plus vulnérables et faciliter ainsi le partage de l'espace public, en ville comme en campagne**.